Notes d'allocution du premier ministre pour la conférence de presse du vendredi avant l'Action de grâce

Le 9 octobre 2020

Bonjour tout le monde.

Je suis heureux d'être accompagné aujourd'hui de la vice-première ministre Freeland et de la ministre Hajdu. Les ministres Bibeau et Leblanc se joignent à nous virtuellement.

La D<sup>re</sup> Tam et le D<sup>r</sup> Njoo sont aussi des nôtres. Ils présenteront les nouveaux modèles de santé publique pour la COVID-19.

Nous avons bien des points à aborder, alors allons tout de suite au vif du sujet.

Nous sommes à un point tournant de cette pandémie.

La deuxième vague est en cours et, hier, on a atteint le nombre de cas quotidiens le plus élevé jamais enregistré, bien au-dessus de ce qu'on a vu ce printemps.

Je sais que c'est décourageant d'entendre ça, surtout à l'approche de la fin de semaine de l'Action de grâce.

Mais je vous rappelle que, lorsqu'on a traversé la période la plus sombre de la première vague, les Canadiens ont uni leurs efforts et ont aplati la courbe. Chaque fois que vous portez un masque, chaque fois que vous restez chez vous quand il n'est pas nécessaire de sortir, chaque fois que vous aidez un ami à télécharger l'application Alerte COVID, vous contribuez à la solution.

Nous avons réussi à aplatir la courbe au printemps et nous sommes capables de le faire à nouveau.

D'autant plus que maintenant, nous avons encore plus d'outils à notre disposition.

Mardi, la ministre Anand et la ministre Hajdu ont annoncé que le gouvernement a signé une entente avec Abbott Rapid Diagnostics qui va nous permettre de nous procurer jusqu'à 20,5 millions de tests de dépistage rapide.

Huit provinces sur dix, dont l'Île-du-Prince-Édouard, utilisent maintenant l'application gratuite Alerte COVID qui a été téléchargée plus de quatre millions de fois au pays.

Plus il y a de gens qui s'en servent, plus l'outil sera efficace.

C'est une façon pour nous tous de protéger nos proches, nos voisins et nos concitoyens.

Les augmentations de nouveaux cas exercent une énorme pression sur les hôpitaux et sur les travailleurs de la santé qui sont de plus en plus débordés.

Ensemble, on a réussi à aplatir la courbe au printemps et on est capable de le faire à nouveau.

D'autant plus que maintenant, on a encore plus d'outils à notre disposition.

Mardi, la ministre Anand et la ministre Hajdu ont annoncé une entente qui va nous permettre de nous procurer jusqu'à 20,5 millions de tests de dépistage rapide.

De plus, 8 provinces sur 10, dont le Québec et l'Ile-du-Prince-Édouard, adhèrent maintenant à l'application Alerte COVID qui a été téléchargée plus de 4 millions de fois au pays.

Plus il y a de gens qui s'en servent, plus l'outil sera efficace.

C'est une façon pour nous tous de protéger nos proches, nos voisins, et nos travailleurs de première ligne.

Je vous invite donc à télécharger l'application gratuitement dès maintenant.

Notre priorité absolue est d'assurer la sécurité des Canadiens alors qu'on les aide à traverser la tempête.

Ce matin, nous avons appris que 378 000 emplois ont été ajoutés à l'économie en septembre et que le taux de chômage continue à baisser.

C'est une bonne nouvelle pour bien des gens, mais il reste encore beaucoup de travail à faire. Depuis le début de la semaine, les Canadiens peuvent demander la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants. Ces prestations s'adressent aux Canadiens qui ont contracté la COVID-19 et qui n'ont pas accès à des congés de maladie au travail, et à ceux qui doivent prendre soin d'un membre de la famille malade.

La semaine prochaine, les Canadiens pourront demander la Prestation canadienne de la relance économique, qui va remplacer la PCU pour ceux qui n'ont pas droit à l'assurance-emploi.

Comme on l'a mentionné lors du discours du Trône, notre gouvernement va continuer de soutenir les entreprises qui vivent des difficultés pendant cette crise.

Aujourd'hui, nous annonçons un nouveau soutien aux entreprises canadiennes pour les aider à garder leurs employés et à passer au travers des prochains mois.

La vice-première ministre Freeland vous fournira plus de détails à ce sujet, mais voici ce qu'il faut retenir.

Même si de nombreuses entreprises ont maintenant rouvert leurs portes, la plupart d'entre elles n'ont pas repris toutes leurs activités et bien d'autres sont confrontées à l'incertitude d'une deuxième vague.

Notre objectif est de soutenir les employeurs canadiens et d'aider les entreprises à traverser cette période difficile.

Voilà pourquoi nous ajustons l'aide au loyer commercial en créant la nouvelle Subvention d'urgence du Canada pour le loyer.

Ce soutien ira directement aux entreprises qui ont perdu des revenus en raison de la crise et non aux propriétaires.

La subvention pourra atteindre jusqu'à 65 % des dépenses admissibles pour les entreprises qui ont enregistré une perte de revenus, et jusqu'à 90 % pour les entreprises obligées de fermer temporairement en raison d'une ordonnance de santé publique.

Nous prolongeons également la subvention salariale, allant jusqu'à 65 % des salaires admissibles jusqu'à décembre, et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, entre autres, en ajoutant 10 000 dollars de prêt à remboursement conditionnel pour les petites entreprises qui en ont besoin.

Nous prévoyons du soutien financier ciblé pour venir en aide aux entreprises qui ont dû fermer temporairement en raison des décisions des autorités locales de la santé publique.

Nous savons que la deuxième vague sera encore plus difficile pour ceux qui seront touchés.

Notre réponse se doit donc d'être ciblée et efficace.

Les petites et les grandes entreprises créent de l'emploi, stimulent notre économie et renforcent nos collectivités.

Notre gouvernement continuera de faire tout ce qu'il peut pour les soutenir.

Comme on l'a mentionné lors du discours du Trône, notre gouvernement va continuer de soutenir les entreprises qui vivent des difficultés pendant la crise.

Ce matin, on a appris que 378 000 emplois ont été ajoutés à l'économie en septembre et que le taux de chômage continue de baisser.

C'est une bonne nouvelle, mais il reste du travail à faire.

Même si les entreprises sont ouvertes à nouveau, la plupart ne fonctionnent pas encore à plein régime et d'autres s'inquiètent face à l'incertitude engendrée par la deuxième vague.

Voilà pourquoi nous ajustons l'aide au loyer commercial en créant la nouvelle Subvention d'urgence du Canada pour le loyer.

Ce soutien ira directement aux entreprises qui ont perdu des revenus en raison de la crise. La subvention pourra atteindre jusqu'à 65 % des dépenses éligibles, et 90 % pour les entreprises qui doivent être fermées temporairement suite à des décisions des autorités locales de la santé publique.

Nous prolongeons aussi la subvention salariale, allant jusqu'à 65 % des salaires éligibles jusqu'à décembre, et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, entre autres, en ajoutant 10 000 dollars de prêt à remboursement conditionnel pour les petites entreprises qui en ont besoin.

Nous prévoyons aussi du soutien financier ciblé pour venir en aide aux entreprises qui doivent fermer leurs portes temporairement pour combattre les éclosions.

Nous savons que la deuxième vague sera encore plus difficile pour ceux qui seront touchés. Notre réponse se doit d'être ciblée et efficace.

Pour plusieurs, l'Action de grâce est un moment de partager un bon repas entre famille et amis.

Même si cette tradition est ébranlée cette année, il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des Canadiens qui vivent en situation d'insécurité alimentaire sérieuse.

Cette triste réalité a été accentuée par la pandémie.

En avril, nous avions annoncé un investissement de 100 millions de dollars afin d'améliorer l'accès aux aliments pour les Canadiens les plus démunis.

Aujourd'hui, j'annonce que nous verserons 100 millions de dollars supplémentaires à des organismes nationaux, régionaux et locaux qui viennent en aide à ceux qui ne mangent pas à leur faim.

Ce montant sera versé par l'intermédiaire du Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire du gouvernement du Canada et la ministre Bibeau va pouvoir fournir de plus amples détails dans quelques instants. Ce matin, je me suis rendu à l'épicerie afin d'acheter des aliments dans le but de les remettre à une banque alimentaire, et on m'a rappelé quelques astuces pour ceux qui veulent faire des dons :

- Priorisez les aliments non périssables comme des conserves.
- Les aliments à préparer au four à micro-ondes sont plus faciles d'accès pour les gens qui n'ont pas de four.
- Et n'oubliez pas de faire des choix santé.

Notre gouvernement continuera de soutenir les Canadiens pendant cette crise, surtout les plus vulnérables qui sont le plus durement touchés.

En avril, nous avions annoncé un investissement de 100 millions de dollars afin d'améliorer l'accès aux aliments pour les Canadiens les plus démunis.

Aujourd'hui, j'annonce que nous verserons 100 millions de dollars supplémentaires à l'appui des banques alimentaires, des organisations locales qui œuvrent en faveur de la sécurité alimentaire, des groupes autochtones au service de gens et de collectivités vulnérables et des partenaires des collectivités du Nord.

Hier soir, j'ai eu une vidéoconférence avec Banques alimentaires Canada et j'ai pu entendre des bénévoles et des employés extraordinaires d'un peu partout au pays.

Ils font un travail remarquable pour aider les Canadiens vulnérables au quotidien, et aussi pendant la fin de semaine de l'Action de grâce.

Personne ne devrait être laissé pour compte, peu importe l'endroit où l'on vit.

En juillet, lorsque nous avons conclu l'Accord sur la relance sécuritaire, le gouvernement fédéral et les premiers ministres des provinces et des territoires ont reconnu que les plus petites administrations sont confrontées à des défis et à une situation qui leur sont propres.

Aujourd'hui, j'annonce qu'une somme complémentaire de plus de 37 millions de dollars sera ajoutée aux premiers versements aux territoires dans le cadre de l'Accord.

Une somme supplémentaire de 41,4 millions de dollars ira également aux transporteurs aériens, pour garantir l'offre de services aériens essentiels vers les collectivités éloignées du Nord.

Le ministre LeBlanc vous donnera plus de détails dans quelques minutes.

Mais j'aimerais remercier tout particulièrement les députés Larry Bagnell et Micheal McLeod ainsi que notre ministre des Affaires du Nord, Dan Vandal, pour leur leadership et leur travail important pour appuyer les collectivités du Nord.

Je sais que la longue fin de semaine arrive et que plusieurs sont déçus de ne pas pouvoir se rassembler.

L'Action de grâce telle qu'on la connaît sera peut-être différente, mais si on s'engage - ensemble - à faire tous les efforts possibles pour freiner la propagation du virus au cours des prochaines semaines, nous pourrions nous reprendre à Noël, en personne, avec ceux qu'on aime.

Chaque fois que vous portez un masque, que vous restez à la maison quand ce n'est pas nécessaire de sortir, que vous dites à un ami de télécharger l'application Alerte COVID, vous faites partie de la solution.

Si la pandémie change temporairement nos traditions de l'Action de grâce, notre résilience et notre détermination demeurent bien ancrées.

Les gestes que nous posons maintenant influenceront les chiffres qu'on verra dans deux semaines et ils nous placeront, je l'espère, en bonne posture pour qu'on puisse célébrer Noël en famille.

Alors, agissons tous ensemble pour aplatir cette courbe.

Merci.

Je vais maintenant céder la parole à la vice-première ministre Freeland.